

Réhabilitation et résidentialisation des immeubles Artois, 19 Mars 1962 et Epargne, quartier des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne



Le démarrage des études pour la réhabilitation de vos immeubles

Nous avons le plaisir de vous annoncer le démarrage des études du projet de réhabilitation et de résidentialisation des bâtiments Artois, Epargne et 19 Mars 1962 à Neuilly-sur-Marne.

Dans une volonté de réaliser un projet partagé avec les locataires, plusieurs rencontres vont être organisées. La première réunion publique a eu lieu le jeudi 22 septembre 2011.

Cette rencontre a réuni les locataires, les représentants de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis et la Maîtrise d'Œuvre et nous a permis de vous présenter notre démarche opérationnelle ainsi que l'équipe de Maîtrise d'œuvre qui est en charge de cette opération.

Cette Info Concertation vous informe des sujets abordés lors de cette réunion.



M. Hugues BOSOM, Architecte



Mme Dorine MIKOL, Architecte

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre chargée du projet de réhabilitation a été désignée

→ Cette équipe se compose des cabinets d'architectes CUADRA et Dorine MIKOL, représentés respectivement par M. Hugues BOSOM et Mme Dorine MIKOL, du bureau d'études techniques l'ARCHE représenté par M. Gérard MARQUIS ainsi que l'agence de paysagiste PAYSARBRE représentée par M. Michel WIDHEM.

→ En partenariat avec l'équipe de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis et les habitants, cette équipe travaille à la définition d'un programme de travaux, qui répond aux attentes des locataires dans le respect du budget de l'opération.





La réunion du 22 septembre 2011

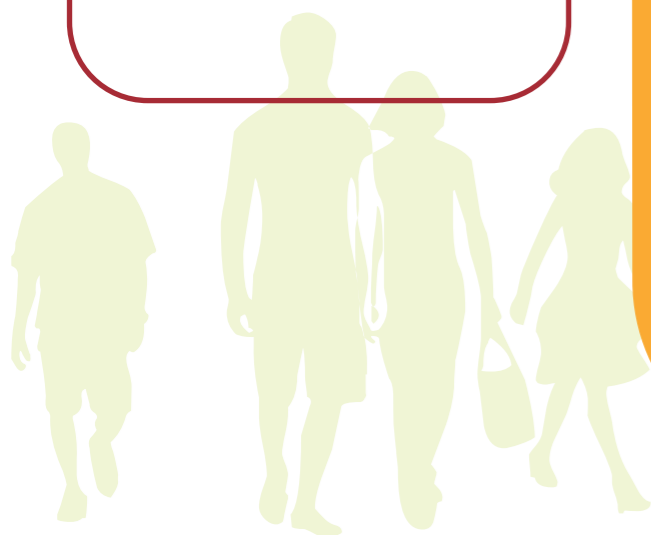
→ Le jeudi 22 septembre a eu lieu la première réunion publique autour du projet de réhabilitation et de résidentialisation de vos immeubles.

→ Les échanges avec les locataires ont été l'occasion de vous présenter la démarche opérationnelle envisagée pour définir ensemble le projet de réhabilitation et de résidentialisation de vos bâtiments.

- La réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments **Epargne, 19 Mars 1962** et des bâtiments **Artois** soit une intervention sur **183 logements**,

- La démolition de la **dalle Versailles**, la réhabilitation de l'immeuble **Rambouillet** et la résidentialisation des espaces extérieurs,

- La **construction neuve** de 58 logements.



Réhabilitation et résidentialisation des immeubles 19 mars 1962 et Epargne

Un projet concerté

L'Office a engagé une démarche active de concertation avec les locataires.

→ Celle-ci est engagée dès le début du projet afin d'informer et d'associer les habitants tout au long des études.

→ Deux groupes de travail de locataires ont été constitués : un groupe de travail des locataires des immeubles **Epargne et 19 Mars 1962** et un groupe de travail pour les immeubles **Artois**.

→ Des réunions régulières seront organisées avec les deux groupes de travail de locataires. Un certain nombre d'entre vous se sont déjà inscrits.

Pour être associé à ces réunions, nous vous invitons à remplir et à nous faire parvenir le coupon d'adhésion joint au présent document.

→ A chaque étape importante du projet, une réunion publique sera organisée pour présenter à l'ensemble des locataires l'état d'avancement du projet.

→ A l'issue de ce processus de concertation, nous organiserons une consultation des locataires sur le projet. Si le vote est favorable, les travaux pourront débuter.



Les diagnostics amiante : premier bilan

En mai 2011, des premiers passages de repérage d'amiante ont été réalisés dans vos logements.

Le Diagnostic Amiante

L'amiante est principalement présente dans les revêtements de sol de vos logements et dans le carrelage de vos salles de bains et cuisines.

Concernant les logements déjà visités, des courriers nominatifs vont vous être adressés avec les résultats relatifs à votre logement. Aussi, une plaquette d'information à destination de l'ensemble des locataires vous expliquant ce qu'il faut faire et ne pas faire est jointe à cette info concertation.

Dans tous les cas, la présence d'amiante n'est pas dangereuse en soi car elle est contenue à l'intérieur de matériaux non friables.

Les relances : pour qui ? pourquoi ?

- Certains prélèvements complémentaires pourront également être nécessaires dans les logements déjà visités et non visités.

→ Il est indispensable que l'Office connaisse toutes les contraintes liées à la présence d'amiante pour ne pas gêner le bon déroulement des travaux.

Le planning prévisionnel de la réhabilitation de vos immeubles

• Immeubles Artois

Durée de 12 mois environ



• Immeubles Epargne et 19 mars 1962

Durée de 12 mois environ

